

LA RÉTROSPECTIVE 2025

ÉDITO

L'année 2025 boucle le premier cycle de 3 années de fonctionnement de l'Agence régionale de la biodiversité Hauts-de-France (ARB HdF) et de mise en œuvre de son programme d'action. Les pages suivantes vous permettront de constater le foisonnement toujours plus grand des initiatives, le renforcement des dynamiques collectives, la concrétisation opérationnelle des échanges tenus entre ARB au niveau national et l'implication de l'ARB HdF dans la traduction régionale des politiques nationales et européennes.

2025 fut également une année pré-électorale et l'ARB HdF a souhaité renforcer son rôle d'appui aux collectivités locales, afin d'améliorer la compréhension et la prise en compte des enjeux de biodiversité dans les prochains projets et programmes. Ce renforcement a nécessité une analyse des freins et leviers à la mobilisation sur ces enjeux, une approche sociologique ayant précisé les blocages à lever. Enfin, la plaquette « Ma commune demain », première réalisation collective du réseau national des ARB, aborde des pistes de solution pour cette mobilisation. Elle a été largement diffusée à l'ensemble des collectivités locales des Hauts-de-France.

Notre volonté est de poursuivre cette dynamique pour nous projeter vers les trois prochaines années et déployer notre action.

Cette projection, nous l'affirmons et la structurons dans les « orientations stratégiques 2026-2028 », résumées dans les pages suivantes. L'évolution de notre identité graphique et la mise en œuvre en 2026 du chantier de refonte de l'ensemble des outils numériques de communication de l'ARB HdF soutiendront le déploiement de notre ambition.

La Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
(DREAL Hauts-de-France)

La Région
Hauts-de-France

L'Office français de
la biodiversité
(OFB)

Les Agences de l'Eau
Artois-Picardie
et Seine-Normandie

Direction de la publication :

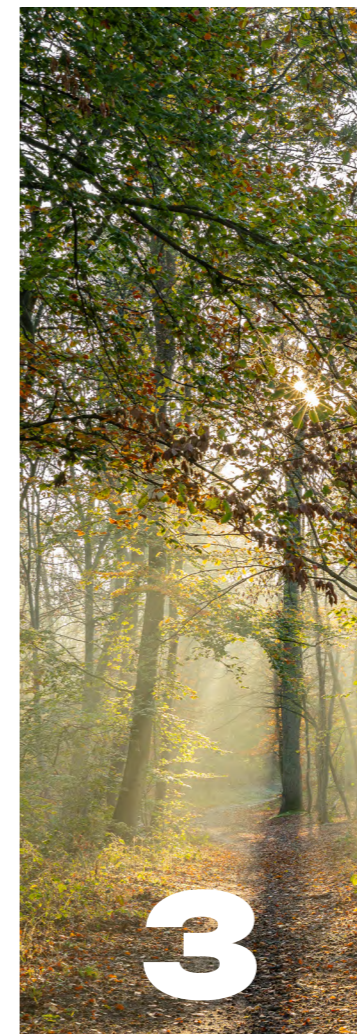


Directeur de la publication :
Anthony Jouvenel, Président d'Espaces
naturels régionaux
Responsable éditorial : Gérald Duhayon
Coordination : Lucie Horak
Design graphique : Estelle Lucas
Rédaction : Bien Fait pour ta Com'
Impression : Nord'Imprim

**Photographies de la première
et dernière de couverture,
ainsi que du sommaire :**
AdobeStock
ARBE
ENRx
Michaël Ducrocq
Soline Chaudet

Dépôt légal : Espaces naturels régionaux – Avril 2026

SOMMAIRE

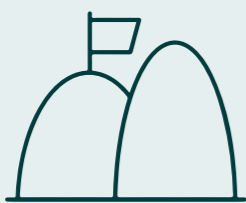


BILAN À 3 ANS ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	3
LE RÉSEAU ARB : SE RASSEMBLER POUR MIEUX MOBILISER	5
UNE ANNÉE DE PARTICIPATIONS CLÉS	6
PANORAMA DES ACTIONS DE L'ARB	7
Étudier et faire connaître la biodiversité	7
Enjeux transversaux : Nature et climat	12
Mobiliser les acteurs et soutenir les initiatives	13
Faire comprendre pour donner envie d'agir	19
PERSPECTIVES 2026	22

3 ANNÉES POUR ÉTUDIER, MOBILISER, DONNER À VOIR ET À COMPRENDRE LA BIODIVERSITÉ

Depuis sa création en janvier 2023, l'Agence régionale de la biodiversité Hauts-de-France s'est progressivement structurée et a **affirmé son rôle clé au service de la biodiversité**. Fédératrice des acteurs et pôle de référence de la biodiversité en région, elle a consolidé sa gouvernance, affiné son positionnement et engagé ses premiers programmes d'actions.

L'ARB confirme par ailleurs la **solidité de son modèle partenarial**, réunissant ses membres fondateurs ainsi qu'un large réseau de partenaires publics, associatifs et privés. Au cours de ses trois premières années d'existence, elle a **renforcé la mobilisation des acteurs régionaux** et **créé de nouveaux espaces de coopération**, favorisant la circulation des connaissances, le partage d'expériences et la capacité collective à agir concrètement en faveur de la biodiversité.



SE LANCER

1^{er} janvier 2023 **5 membres fondateurs**

- › Démarrage de l'action de l'ARB.
- › Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL Hauts-de-France)
- › Région Hauts-de-France
- › Office français de la biodiversité (OFB)
- › Agence de l'eau Artois-Picardie
- › Agence de l'eau Seine Normandie

13 partenaires associés

- › Espaces naturels régionaux (ENRx)
- › Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement des Hauts-de-France (URCPIE)
- › Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France (CEN HdF)
- › Conservatoire botanique national des Hauts-de-France (CBN des Hauts-de-France)
- › Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema Hauts-de-France)
- › Graine Hauts-de-France
- › Forum des Marais Atlantiques (FMA)
- › FREDON Hauts-de-France
- › Fédération Régionale des Chasseurs
- › Picardie Nature
- › Groupe ornithologique et naturaliste (GON)
- › Association Régional des Fédérations pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Hauts-de-France
- › Société mycologique du Nord de la France (SMNF)



SE STRUCTURER

3 pôles stratégiques

- › Connaissance
- › Mobilisation et appui aux acteurs
- › Éducation, sensibilisation, communication

10 salariés mobilisés



COORDONNER

18 rendez-vous majeurs

- › COPIL, secrétariats techniques, comités d'orientation...

16 collectifs animés



MOBILISER

+280 acteurs accompagnés

57 événements organisés

56 collectivités engagées

31 labellisations patrimoine naturel des Hauts-de-France

28 formations proposées

+ 50 interventions extérieures



OUTILLER

23 publications

32 fiches méthodes

+40 indicateurs de suivi

16 supports de communication

UNE NOUVELLE PHASE D' ACTIONS POUR LA BIODIVERSITÉ

Sur la période **2026-2028**, l'ARB HdF poursuivra son développement. Face à l'urgence de préserver la biodiversité, elle donne aujourd'hui corps à sa stratégie à travers des actions concrètes au plus près des territoires. Afin d'accompagner leurs transitions, de renforcer les liens entre la société, l'Homme et l'ensemble du vivant, l'ARB souhaite construire collectivement, un avenir plus résilient et durable pour nous et ceux qui nous entourent.

INTÉGRER

la biodiversité au cœur des politiques publiques

- › Faire de la biodiversité un enjeu transversal des décisions

ANIMER

une dynamique partenariale

- › Favoriser la coopération entre acteurs et accompagner les projets collectifs

APPORTER

une expertise et une valeur ajoutée

- › Intervenir en subsidiarité pour renforcer l'action des territoires

STRUCTURER

et diffuser la connaissance

- › Devenir un pôle de référence sur la donnée biodiversité régionale

CAPITALISER

sur les expériences et les valoriser

- › Mettre en lumière les initiatives et diffuser les bonnes pratiques

CONSTITUER

un centre de ressources

- › Fournir outils, méthodes et appui aux décideurs et acteurs du territoire

AGIR, COORDONNER, ÉVALUER

grâce à :

- › Une **communication institutionnelle** affirmée et lisible, au service de la clarté de l'action.
- › Une **programmation**, garantissant la cohérence des priorités et des moyens.
- › Des **collaborations renforcées** avec les Départements, les collectivités, les partenaires européens et le monde de la recherche.
- › Une **approche intégrée** des cadres stratégiques, nourrie par la participation active au réseau national des 11 agences régionales de la biodiversité.

LE RÉSEAU ARB SE RASSEMBLER POUR MIEUX MOBILISER !

En 2024, les 11 Agences Régionales de la Biodiversité (ARBs) ont choisi de coopérer pour former un réseau national et renforcer les synergies autour d'un objectif commun : **restaurer et préserver la biodiversité sur l'ensemble du territoire national.**

Les ARBs fournissent aux acteurs du territoire des outils, une expertise et un accompagnement technique. En échangeant régulièrement en réseau, en participant à des événements nationaux et en travaillant sur des thématiques ou supports communs, elles **mutualisent leurs moyens, enrichissent leurs pratiques et renforcent la visibilité des enjeux de biodiversité.**

Une **identité visuelle commune** a été créée afin de mieux valoriser le travail collectif, renforcer la dynamique entre les membres et mettre en avant les enjeux territoriaux liés à la biodiversité. Elle a été déclinée sur différents supports (kakémonos, affiches...) et utilisée lors d'événements communs, notamment la 2^e édition des Rencontres Biodiversité et Territoires.



**LES AGENCES
RÉGIONALES DE LA
BIODIVERSITÉ**

Un réseau innovant
au service des territoires

Logo du réseau ARBs



Déclinaison de l'identité visuelle du réseau ARB, à l'occasion de la 2^e édition des Rencontres Biodiversité et Territoires.
© ENRX

« Ma commune demain » : une première publication conjointe

En 2025, la convergence grandissante entre les agences et la création d'une identité visuelle commune ont permis d'aboutir à une première publication collective : « Ma commune demain : la nature comme solution ».

Ce dépliant pratique permet de **comprendre les bénéfices concrets de la biodiversité** sur la santé des habitants, la sécurité et l'attractivité d'un territoire.

Élus et techniciens y découvrent des chiffres-clés, retours d'expérience et idées d'actions concrètes pour agir à leur échelle.



Un séminaire pour mutualiser les pratiques

Les 3 et 4 juillet derniers, les 11 agences régionales de la biodiversité, aux côtés des membres fondateurs – l'OFB et Régions de France – se sont retrouvées pour un séminaire commun. Une première pour l'ARB HdF !

Organisé sur l'île du Frioul par l'ARBE Région Sud, cet événement convivial a été l'occasion de partager les pratiques, de croiser les expertises et d'élaborer des pistes d'actions pour la biodiversité à l'échelle interrégionale. Douze ateliers collaboratifs ont ainsi favorisé la mutualisation des moyens et l'innovation collective. Trois d'entre eux ont d'ailleurs été co-animés par des membres de l'ARB HdF, sur la connaissance, la communication et la gestion des espaces naturels et humides.



© Nicolas Blanchard — ARBE

UNE ANNÉE DE PARTICIPATIONS CLÉS

Tout au long de l'année, l'ARB a essaimé ses actions sur le territoire pour convaincre, outiller et fédérer les acteurs locaux autour de la biodiversité. Par sa participation à des événements – conférences, ateliers, salons, tables rondes – elle a sensibilisé et accompagné dans l'intégration de ces enjeux aux politiques publiques, confirmant ainsi son rôle de mobilisation et de valorisation de la biodiversité. Ci-dessous, une sélection non exhaustive de ses participations :





ÉTUDIER ET FAIRE CONNAITRE LA BIODIVERSITÉ

Triton
crêté mâle

La donnée naturaliste est un socle indispensable à l'élaboration des politiques publiques en faveur de la biodiversité. C'est en partant de cette conviction que le Pôle Connaissance a vu le jour au sein de l'ARB HdF. Sa vocation : stocker, gérer, diffuser et valoriser la connaissance naturaliste produite par les acteurs du territoire.

UN NOUVEAU CADRE NATIONAL POUR AMÉLIORER LE SUIVI DE LA BIODIVERSITÉ TERRESTRE

Face à la disponibilité croissante des données relatives à la biodiversité, un constat s'impose : elles demeurent insuffisamment structurées, notamment en raison de collectes parfois réalisées sans protocoles standardisés. Cette situation limite la capacité à suivre l'évolution des espèces et des milieux sur le long terme et complique l'évaluation des politiques publiques nationales et européennes.

Dans ce contexte, le **Plan National de Surveillance de la Biodiversité Terrestre (PNSBT)**, formalisé en 2024, fournit un cadre méthodologique commun pour structurer et harmoniser la collecte des données naturalistes. S'inscrivant dans la **Stratégie nationale biodiversité (SNB)** et répondant aux obligations européennes, il permet de suivre l'évolution des espèces et des milieux sur le long terme à l'échelle nationale et européenne.

Le premier cycle de travail, piloté par **PatriNat** – Centre d'expertise et de données sur le patrimoine naturel –, a permis d'inventorier les dispositifs existants, d'établir des gouvernances au niveau régional et national, et de définir les priorités pour les années à venir. Le 27 novembre, plus de 100 acteurs régionaux, membres du « Réseau des acteurs de la connaissance », ont été informés des avancées du projet lors d'un webinaire organisé par la **DREAL Hauts-de-France**, la **Région Hauts-de-France** et l'**OFB**.



© Nicolas Lalau

BON À SAVOIR

Le webinaire « Surveillance de la biodiversité terrestre » est disponible en replay sur la chaîne Youtube de l'ARB HdF !



RENDRE LA DONNÉE NATURALISTE ACCESSIBLE À TOUS

Le **Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SINP)** organise la collecte, la validation, le partage et la valorisation des données sur la biodiversité en France. Il structure les informations relatives à la faune, à la flore, aux habitats naturels et à la fonge, afin d'alimenter les politiques publiques et la connaissance scientifique.

En Hauts-de-France, le **nœud technique régional du SINP**, qui constitue le serveur central de stockage et de gestion des données, joue un rôle clé : il **centralise, harmonise et organise l'ensemble des données biodiversité produites sur le territoire** avant leur diffusion ou leur transmission vers la plateforme nationale, via l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN). La plateforme régionale est alimentée par plusieurs acteurs clés, et organisée en 3 grandes thématiques : le **Conservatoire Botanique National des Hauts-de-France (CBN des Hauts-de-France)** pour la flore et les habitats, **Picardie Nature** et le **Groupe ornithologique et naturaliste (GON)** pour la faune et la **Société Mycologique du Nord de la France (SMNF)** pour la fonge.

Dans la continuité de cette dynamique et avec l'ambition de rendre la donnée naturaliste accessible à tous, un **outil de diffusion régional** est actuellement en cours de développement. Il prendra la forme d'une **cartographie interactive**, hébergée sur Géo2France, plateforme portée par la DREAL Hauts-de-France et la Région Hauts-de-France. L'ouverture au grand public est prévue pour 2027.

CHIFFRES CLÉS

12 MILLIONS

DE DONNÉES NATURALISTES
actuellement remontées dans le nœud technique régional en 2025.

+ 85%

DU VOLUME DE DONNÉES
sur les Hauts-de-France ont été publiées sur la plateforme entre 2023 et 2025.

JUSQU'À **18 MILLIONS**

DE DONNÉES POSSIBLES
si toutes les données des têtes de pôles régionaux sont intégrées sur le SINP.



BIODIVERSITÉ AQUATIQUE : UN ÉLAN COLLECTIF INÉDIT POUR RÉVÉLER UN ENJEU MÉCONNU

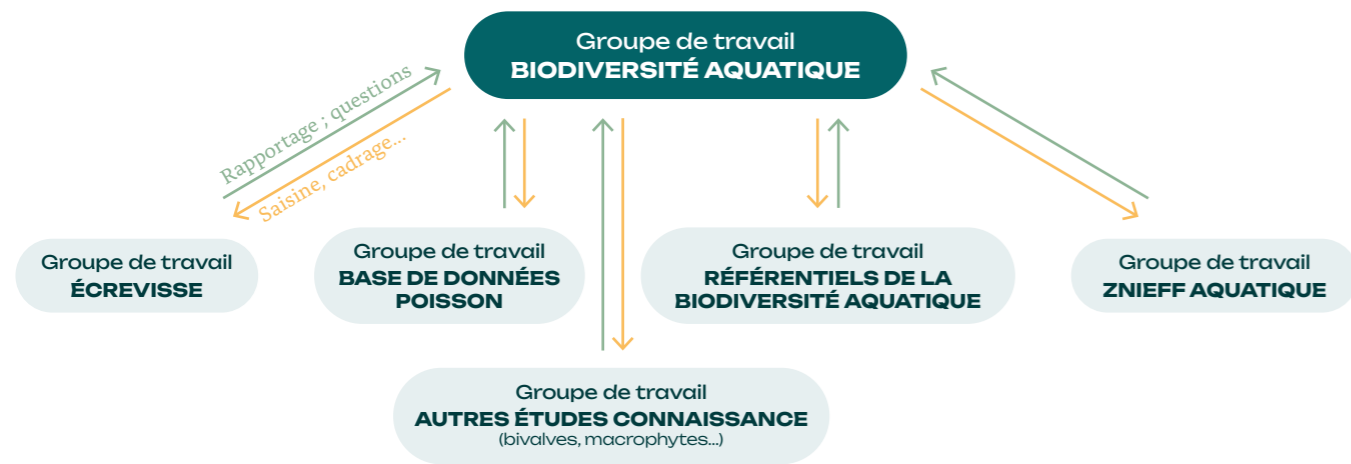
Essentielle à la préservation des écosystèmes, la connaissance de la **biodiversité aquatique** reste peu valorisée et insuffisamment exploitée dans l'élaboration ou le suivi des politiques publiques **relatives aux milieux aquatiques**.

Pour y remédier, un nouveau groupe de travail Biodiversité aquatique a vu le jour. Co-animé par l'OFB et l'Association Régionale des Fédérations Départementales de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique, il poursuit deux objectifs : **favoriser le partage des actualités et des connaissances** entre producteurs de données et **coordonner le traitement et la valorisation de ces données**. Plusieurs groupes projet œuvrant déjà sur des thématiques particulières telles que les écrevisses, les référentiels incluant les listes rouges et les données sensibles ou encore les ZNIEFF aquatiques ont été rattachés au groupe de travail. Pour compléter cette expertise, un nouveau groupe projet a été formalisé pour rejoindre cette synergie de travail. Il est dédié aux données « biodiversité aquatique », en lien direct avec le SINP.⁽¹⁾



L'anguille, espèce en danger critique d'extinction en Hauts-de-France, en Europe et dans le monde, figure sur la liste rouge des poissons et écrevisses d'eau douce de la région. © Yannick Gouguenheim

Structuration du groupe de travail Biodiversité aquatique



En 2025, ce travail collectif a abouti à la première liste rouge des poissons et écrevisses des Hauts-de-France.

Labellisée **Patrimoine naturel des Hauts-de-France**, cette liste régionale aide à prioriser la conservation des espèces menacées en tenant compte de leur risque réel d'extinction. Elle s'appuie sur la Liste Rouge nationale tout en intégrant les enjeux locaux pour affiner les degrés de menace. Les résultats mettent en évidence **une biodiversité aquatique fragilisée : 27% des espèces de poissons et 100% des écrevisses** recensées dans nos rivières, étangs et cours d'eau sont aujourd'hui menacées.



(1) Pour en savoir plus sur le SINP, voir page 8.

DES OUTILS AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de la déclinaison régionale de la **Stratégie « aires protégées »**, un **diagnostic des zones à enjeux en Hauts-de-France** a été lancé. Co-piloté avec la DREAL Hauts-de-France, il est scindé en deux volets complémentaires. Le premier concerne les « Espèces », co-piloté par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France (CEN HdF), et vise à identifier des sites complémentaires au réseau d'aires protégées existant pour renforcer la préservation de la biodiversité régionale. Le second nommé « Habitats » et co-piloté par le Conservatoire botanique national (CBN) des Hauts-de-France, conduit quant à lui l'identification des habitats naturels et semi-naturels à forte capacité patrimoniale.

VOLET « ESPÈCES » /

Identifier des sites pour la préservation des espèces

Reposant sur des données d'espèces géolocalisées à la maille de 1 km², ce volet de diagnostic couvre **11 groupes d'espèces** (aussi appelés taxons) pour lesquels les données attestent d'un degré de menace ou de rareté. Au total, pas moins de **1586 taxons** et **plus de 350 000 données** ont été utilisées pour le projet.

Toutes sont issues des pôles du SINP régional (GON, Picardie Nature, CBN des Hauts-de-France) et de la base du CEN HdF.

Pour chaque espèce, un objectif de conservation a été défini selon son niveau d'enjeu régional : celles présentant un enjeu majeur doivent être entièrement couvertes, tandis que la couverture doit atteindre 70 % pour les espèces à enjeu fort et 40 % pour les espèces à enjeu moyen.

LA SUITE

Depuis décembre 2025, une phase de territorialisation des résultats est en cours avec les acteurs locaux pour croiser les enjeux « Espèces » et « Habitats », affiner le zonage au-delà de la maille kilométrique et identifier les leviers d'action et outils de protection adaptés.

Ces travaux, initiés sur le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, se poursuivront tout au long de l'année 2026.

VOLET « HABITATS » /

Une cartographie améliorée pour les Hauts-de-France

Basé sur le programme national de cartographie **CarHab**, le volet a permis d'affiner les résultats nationaux et de fournir ainsi un outil d'aide à la décision pour de nombreuses politiques publiques en faveur de la biodiversité. Ses objectifs sont les suivants :

- **Orienter les futures campagnes d'acquisition de données** en fonction des lacunes identifiées et des enjeux écologiques majeurs
- Faciliter l'application de la séquence Éviter Réduire-Compenser (ERc) en permettant aux aménageurs d'**anticiper la présence d'habitats sensibles** dès la phase de conception
- Disposer d'un état de référence pour **évaluer l'évolution des écosystèmes** face au changement climatique et aux pressions humaines
- **Fournir les données indispensables** pour répondre au nouveau règlement européen sur la restauration de la nature et aux objectifs de planification écologique
- **Délimiter les zones** où la protection doit être **prioritairement envisagée ou renforcée**

Découvrir la nouvelle série de cartes pour les Hauts-de-France



MILIEUX HUMIDES / 16 ET 17 SEPTEMBRE /

SENSIBILISER AUX INDICATEURS DE FLORE



© FMA

La **Boîte d'Indicateurs des Milieux Humides du Bassin Artois-Picardie (BIMH-BAP)** est un outil national destiné aux maîtres d'ouvrage pour évaluer l'état des milieux humides et suivre leur restauration grâce à des indicateurs pratiques.

Après deux sessions en 2024 portant sur l'indicateur **I10** (intégrité du peuplement d'odonates) et l'indicateur **I03** (dynamique hydrologique de la nappe), une nouvelle session de formations s'est tenue en septembre, portant cette fois sur les indicateurs de fertilité (**I06**) et d'engorgement (**I02**). Animées par le **Forum des Marais Atlantiques (FMA)**, ces journées sont venues compléter le premier cycle de formation mené sur les indicateurs de flore.



QUAND LA NATURE REND SERVICE

Mesurer et agir à l'échelle des territoires

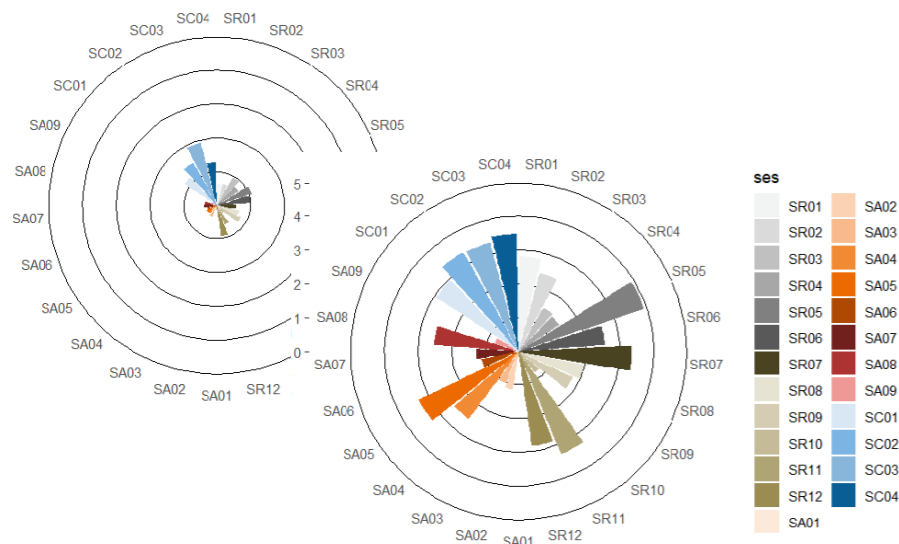
À l'interface entre production scientifique, outils opérationnels et accompagnement des territoires, l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB) contribue à éclairer l'action publique et les stratégies locales d'actions, grâce à des indicateurs partagés et des méthodes harmonisées.



En 2024 et 2025, ses travaux se sont structurés autour de la notion de **services écosystémiques (SES)**, c'est-à-dire les bénéfices directs que la nature apporte aux sociétés humaines sous forme de services d'approvisionnement, de régulation, de support et de services culturels. L'ambition était double : **évaluer de manière objective** la capacité des territoires à fournir ces services et **outiller les acteurs locaux** pour intégrer ces enjeux dans leurs démarches de planification, de gestion et de valorisation.

En 2025, l'ORB a publié **deux fiches méthodes** pour évaluer la capacité des territoires à rendre des services écosystémiques, proposant une approche reproductible et comparable entre territoires. Ces documents détaillent les cadres conceptuels, les sources de données mobilisables, les choix méthodologiques opérés ainsi que les limites d'interprétation.

Calculer des bouquets de service permet de démontrer la complémentarité des milieux dans la fourniture de services, soulignant l'importance de leur préservation et de leur prise en compte dans l'aménagement du territoire (Exemple : SR05 représente l'offre d'habitat, de refuge et de nurserie).



Comparaison des SE rendus par les zones urbaines (à gauche) et les milieux aquatiques (à droite), 2021 © PNR BSPm



Témoignage

Abbeville a utilisé ces fiches méthodes pour calculer les services écosystémiques rendus par les zones urbaines et milieux aquatiques présents sur son territoire.

« L'analyse est très pratique et va nous servir pour démontrer que les zones humides rendent plus de SES que le reste des habitats - dans une ville comme Abbeville, riche en zones humides. »

Laetitia Delavoipère
Chargée d'Étude Géomatique au Parc naturel régional Baie de Somme Picardie Maritime

Un atelier pour vulgariser les services écosystémiques

Au-delà de la production d'outils, l'ORB s'est engagé dans une démarche de transmission des connaissances et de montée en compétences des acteurs à travers la formation. Ce format contribue à vulgariser des notions parfois complexes et d'en faciliter l'appropriation par les techniciens et décideurs. En juin 2025, un **Atelier du patrimoine naturel** consacré aux services écosystémiques a ainsi été organisé et enregistré, permettant de diffuser plus largement des contenus méthodologiques et des retours d'expérience. Le replay est à retrouver sur la chaîne YouTube : ARB Hauts-de-France.

Pour aller plus loin, retrouvez le tableau de bord de la biodiversité des Hauts-de-France de l'ORB mis à jour avec des indicateurs sur 25 SES différents.

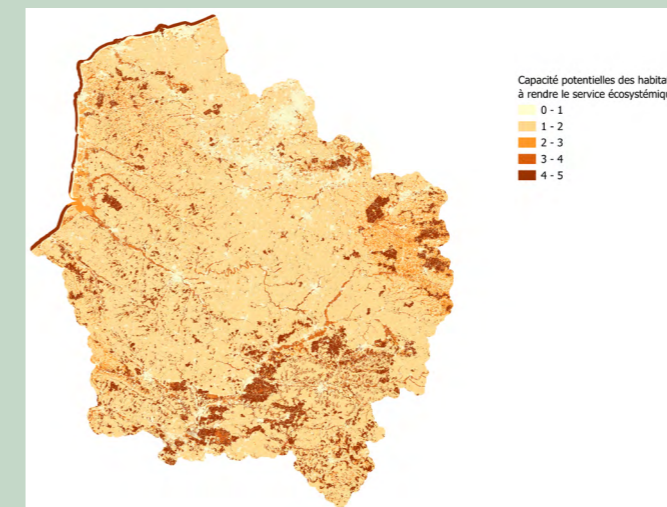


LA NATURE : UNE SOLUTION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis plusieurs années, les effets du dérèglement climatique se font de plus en plus visibles sur notre territoire. Les températures moyennes sont en hausse, comme à Lille où elles ont augmenté de 2,3 °C entre 1955 et 2022*. Dans le même temps, les événements climatiques extrêmes se multiplient, à l'image des inondations qui ont frappé l'Audomarois en 2025. Face à ces bouleversements, la nature apparaît non pas comme une victime passive, mais comme une alliée précieuse. Lorsque les écosystèmes sont préservés et en bonne santé, ils agissent comme de véritables boucliers naturels : ils régulent le climat, absorbent et stockent le carbone et atténuent l'intensité des événements extrêmes.

Mieux comprendre ce lien indispensable

Pour saisir pleinement le lien étroit entre nature et climat, encore faut-il pouvoir le rendre visible. L'analyse des services écosystémiques d'un territoire constitue à ce titre un outil précieux. (1)



Régulation du climat et de la composition atmosphérique, 2025. © ORB / ARB HdF

La carte ci-dessus révèle notamment la **contribution des écosystèmes à la régulation du climat et à la qualité de l'air**. Les zones de la carte les plus ombragées mettent en évidence les milieux qui jouent un rôle déterminant. Elles dessinent une géographie discrète mais essentielle, celle des espaces qui participent activement à l'équilibre climatique.

Dans les Hauts-de-France, plusieurs territoires se distinguent nettement. Le **linéaire littoral** dans son ensemble apparaît comme un acteur majeur, tout comme les **espaces à forte densité végétale**. Des massifs emblématiques tels que la forêt de Mormal ou la forêt domaniale de Compiègne illustrent parfaitement ce rôle. Ces espaces naturels captent et stockent le carbone, tout en atténuant les variations de température à l'échelle locale.

Au-delà du constat, cette approche cartographique devient un véritable outil d'aide à la décision. Elle permet d'identifier les zones à préserver en priorité, mais aussi celles à restaurer ou à transformer pour renforcer l'adaptation au changement climatique.

Passer à l'action : du diagnostic à la transformation des territoires

Une fois les liens entre nature et climat établis, la question devient concrète : **où et comment agir ?** Les solutions fondées sur la nature permettent de cibler les interventions là où les écosystèmes peuvent être les plus efficaces, en réponse directe aux enjeux identifiés. La cartographie oriente cette intervention :

- **À l'échelle régionale** : elle fixe les grandes orientations
- **À l'échelle départementale** : elle priorise les actions
- **À l'échelle locale** : elle guide les décisions : Où restaurer ? Où végétaliser ? Où désimperméabiliser pour maximiser l'impact sur le climat ?

Des actions concrètes émergent. Le 3 décembre, la rencontre « Renaturer ma ville ou mon village », organisée par l'ADULM, a présenté des exemples directement mobilisables : cours d'école végétalisés, parcs inondables, jardins partagés. Le 12 mars, un événement porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires et France Ville et Territoires Durables a mis en avant ces approches comme leviers de revitalisation des centres-bourgs.

L'ARB s'est également appuyée sur le programme Life ARTISAN, piloté par l'OFB, pour **accompagner les collectivités à transformer les diagnostics en projets opérationnels**. Dans ce cadre, les Rencontres Nature et Climat en Hauts-de-France du 11 juin ont permis de croiser les expertises entre l'Observatoire climat porté par le Cerdd et l'Observatoire de la biodiversité, porté par l'ARB, pour mettre en évidence la **complémentarité des données biodiversité et climat**.

Sur le terrain, les solutions se déploient. Restaurer des zones humides, planter des haies, redonner de la place à la végétation ou limiter l'artificialisation deviennent des choix d'aménagement. La nature n'est plus seulement un cadre, elle devient une réponse directe au changement climatique.

* Source : Observatoire Climat HDF, Cerdd 2023 / Données : Météo-France, SHOM, MTE-SDES

(1) Pour en savoir plus : voir page 11

MOBILISER LES ACTEURS ET SOUTENIR LES INITIATIVES

La préservation de la biodiversité régionale est l'affaire de toutes et tous. Pour être menée à bien, elle nécessite la mobilisation et l'engagement de l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire. Le Pôle Mobilisation et appui aux acteurs a donc été créé avec une double ambition : celle de faciliter les passages à l'action, mais aussi de les coordonner pour en optimiser l'efficacité.

Campagne Monts des Flandres, Nord, Hauts-de-France. © Daumy — AdobeStock

ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

13 NOVEMBRE /
Les acteurs font réseau

La **Journée régionale annuelle des Espèces exotiques envahissantes (EEE)** réunit chaque année une soixantaine d'acteurs engagés dans la Stratégie régionale EEE. Elle permet de partager les actions menées, les avancées récentes et de participer à des ateliers collaboratifs.

Cette journée, animée par le CEN HdF et pilotée par la DREAL Hauts-de-France, a notamment mis en avant des retours d'expérience, comme **les contrôles en jardinerie** menés par l'OFB, essentiels pour prévenir l'introduction d'EEE dans le milieu naturel. Les enjeux liés aux animaux et aux végétaux ont également été abordés, avec un focus sur certaines espèces à risque, qu'il s'agisse de nouveaux animaux de compagnie comme les amphibiens, reptiles et invertébrés, ou de plantes ornementales invasives. Une journée d'échanges fructueux pour alimenter les stratégies collectives à l'œuvre, renforcer les coopérations et contribuer à rendre l'action toujours plus efficace sur le terrain !



LA SUITE

Face à l'urgence d'agir lorsqu'une EEE émerge sur le territoire, un **Collectif d'Intervention et d'Animation EEE (CIA EEE)** a été mis en place pour coordonner les acteurs de terrain et renforcer leurs compétences. Il vise à améliorer la réactivité face aux apparitions d'EEE et à faciliter le partage d'informations à l'échelle locale, notamment via un réseau de référents en cours de création. Pour renforcer son animation, le CEN HdF a recruté un agent supplémentaire.

Vous souhaitez devenir référent local ?
Contactez l'ARB !

BON À SAVOIR

Un nouvel outil de visualisation a été déployé : l'Observatoire des Animaux Exotiques Envahissants qui aide à visualiser et partager les données sur la faune invasive en Hauts-de-France. Il viendra compléter la cartographie CART'EEE qui quant à elle, centralise les retours d'expérience de gestion des EEE et guide les choix de méthodes.

De nouveaux outils pour prévenir l'impact du frelon à pattes jaunes

Porté par l'ARB, piloté par la DREAL Hauts-de-France et animé par FREDON Hauts-de-France, le **Plan Régional d'actions relatif au Frelon à pattes jaunes** poursuit sa mission visant à limiter l'impact de cette espèce sur la filière apicole, la biodiversité et la santé humaine.

En 2025, **de nouveaux outils** ont été développés :

- **Une base bibliographique** actualisée en continu, alimentée par une veille documentaire et réglementaire sur le sujet, qui centralise toutes les connaissances disponibles.
- **Un kit de communication** destiné à sensibiliser et informer les acteurs concernés. Parmi les documents à y retrouver :
 - **Une chaîne décisionnelle** qui explique, étape par étape, les actions à mener lorsqu'un nid ou un frelon à pattes jaunes est observé,
 - **Un poster** pour vulgariser la thématique auprès des collectivités et du grand public.

Télécharger le kit



LE FRELON À PATTES JAUNES (Vespa velutina)

Cet insecte est classé espèce exotique envahissante au titre de l'arrêté ministériel du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain.

Abdomen noir et orange / Pattes jaunes / Tête sombre / Abdomen jaune vif / Pattes marron / Tête jaune

LES ENJEUX

Agricole : prédation des abeilles domestiques. Environnemental : compétition entre espèces, perte de biodiversité supposée. Économique : perte financière apicole, coût de gestion de lutte.

COMMENT LUTTER ?

Toute action de lutte doit être réalisée par des personnes formées ou des professionnels en se référant au Plan Régional d'Action relatif au Frelon à pattes jaunes.

Vous avez vu un individu ou un nid ?

La présence des nids de frelon à pattes jaunes doit être signalée : Si vous apercevez un frelon, cela signifie que son nid se trouve dans un rayon de 2 km. Si vous localisez le nid, ne vous en approchez pas. Signalez sa présence à votre référent local, à votre commune ou votre communauté de communes.

Le Frelon à pattes jaunes est souvent confondu avec d'autres hyménoptères locaux et autres à miel écologistes. Apprenez à les identifier correctement pour protéger notre biodiversité.

FREDON Hauts-de-France - <https://fredon.fr/hauts-de-france/>

Poster sur le frelon à pattes jaunes,
©FREDON Hauts-de-France

DES RENDEZ-VOUS EN RÉGION

13 JUIN ET 7 NOVEMBRE /

Intégrer la biodiversité dans les infrastructures de transport

Le Réseau des Gestionnaires d'Infrastructures Linéaires, animé par le Cerema et piloté par la DREAL Hauts-de-France, accompagne les gestionnaires d'infrastructures dans l'intégration de la biodiversité dans leurs actions, depuis les phases de projet jusqu'à la gestion de l'existant.

En 2025, deux rencontres ont porté sur la feuille de route régionale biodiversité et sur la protection des insectes pollinisateurs, avec des recommandations d'aménagements diversifiés. Le réseau a également travaillé sur l'élagage de la végétation autour des réseaux électriques pour concilier sécurité et préservation de la biodiversité.

16 JUIN /

Une journée sous le thème de l'agroécologie

Le Club des Espaces Naturels à Vocation Conservatoire (ENVoC), animé par le CEN HdF et piloté par la DREAL Hauts-de-France, favorise le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre gestionnaires d'espaces naturels en région.

Cette année, la rencontre était consacrée à l'agroécologie, une approche agricole basée sur les principes de l'écologie pour produire durablement tout en préservant les écosystèmes.

Plusieurs initiatives ont été présentées : pâturage en tourbière, mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et accompagnement de projets de plantation par les collectivités et entreprises.

2 DÉCEMBRE /

La forêt de Mormal comme lieu d'observation

Le club des opérateurs Natura 2000, animé et piloté par la Région HdF, réunit les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du réseau Natura 2000.

En 2025, le club a relancé ses échanges en organisant deux visites en forêt de Mormal portant sur l'observation des gîtes à chiroptères ainsi que sur l'évaluation de l'état de conservation d'Aulnaies-frénaies à Laiche.



© Chloé Guillemme

Des mares à l'honneur en Hauts-de-France

Animé par le CEN HdF et piloté par les agences de l'eau, le Groupe Mares œuvre à la valorisation des mares et à la sensibilisation du grand public.

En 2025, six mares de la région ont obtenu le label « Mares remarquable », mettant en avant leur rôle dans la préservation des écosystème aquatiques fragiles.

Les lauréats 2025 sont :

- 4 particuliers
- 1 lycée horticole
- 1 Aire Terrestre éducative portée par une école primaire



Le Prix spécial « Coup de Cœur 2025 » a été attribué à un réseau de mares situé à Marchiennes (Nord) portée par un particulier.
© A.Vasseu

11 SEPTEMBRE /

8ème rencontre du réseau Ramsar en région

La Convention internationale Ramsar (1971) est la seule convention dédiée aux zones humides.

Coordinateur du réseau en région, le Forum des Marais Atlantiques (FMA), dans le cadre des actions de l'ARB, a organisé sa 8^e rencontre, marquée par la présentation des résultats d'une enquête à destination des gestionnaires d'espaces naturels sur la perception des milieux humides.



Participants aux rencontres Ramsar Hauts-de-France 2025.
© FMA

LE RÉSEAU DES GESTIONNAIRES DE NATURE EAU DES MAIRES ET D'ESPACES

DES RENDEZ-VOUS NATIONAUX

2 FÉVRIER /

Zoom sur la Journée Mondiale des Zones Humides

Chaque année, la Journée mondiale des zones humides (JMZH) célèbre la Convention Ramsar à sa date d'anniversaire.

Le lancement national de l'édition 2025, organisée à Amiens autour du thème « Protéger les zones humides pour notre avenir commun », a mobilisé largement le territoire.

Particulièrement riches de ces milieux, les Hauts-de-France comptent 5 sites Ramsar et 3 villes « zones humides ». Cette année, la dynamique régionale s'est confirmée avec l'organisation de 121 animations (contre 114 en 2024) portées par 38 structures.

Journée mondiale des zones humides
2 février 2025



7 AU 15 JUIN /

Célébrez les mares !

La « Fête des mares » a célébré en 2025 ses 10 ans.

A cette occasion, le Groupe Mares a coordonné le lancement national à Chantilly (Oise) autour du thème : « Les mares, un bien commun à protéger ».



DES PRODUCTIONS

Des outils pour renforcer l'action en faveur des mares

Le Groupe Mares, avec ses partenaires, a conçu 5 brochures d'information pour mieux comprendre les enjeux et accompagner les actions sur les territoires.

En 2025, la plaquette « les mares, infrastructures naturelles et utiles » a été rééditée à plus de 3 000 exemplaires.



15, 16, 17 SEPTEMBRE / Rivières : un réseau en mouvement

Le réseau Gestionnaire des Cours d'Eau du Bassin Artois Picardie de l'ARB a rejoint en 2024 le réseau national « Réseaux Rivières ».

En 2025, les deux réseaux ont co-organisé à Arras un colloque national consacré à la restauration écologique des rivières qui a réuni près de 200 experts du pays.



Découvrir l'ensemble des brochures



COLLECTIVITÉS / DÉVELOPPER LA CAPACITÉ D'INGÉNIERIE DES COLLECTIVITÉS

7 OCTOBRE /

Renforcer les coopérations et faciliter l'accès aux aides (1)

Dans le cadre du projet Life Biodiv'France, le **Collectif de l'Accompagnement des Collectivités** a organisé une journée animée par Espaces naturels régionaux (ENRx), réunissant une trentaine de structures publiques et associatives. L'objectif : renforcer la coopération avec les collectivités et co-construire un outil de mise en relation entre celles-ci et les acteurs de l'accompagnement. Témoignages inspirants de collectivités, atelier et visite de terrain ont nourri la réflexion collective et illustré concrètement les possibilités d'appuis aux collectivités locales.

Identifier les freins et leviers à l'engagement des collectivités (1) (2)

Face à l'urgence écologique, les collectivités tentent de se mobiliser à leur échelle mais font face à différents enjeux qui freinent la concrétisation de leurs projets en faveur de la biodiversité. Pour identifier les obstacles rencontrés et proposer des solutions adaptées, l'ARB a mené une étude sur 6 mois, combinant enquête de terrain et analyse sociopolitique.

Réalisé auprès de **18 structures accompagnatrices et 7 collectivités des Hauts-de-France**, ce travail a permis d'apporter un éclairage précieux et d'affiner les outils d'accompagnement de l'ARB, notamment pour son **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)**, dont l'accompagnement débutera en 2026.

(2) Une enquête réalisée par Kammie Masson, stagiaire en Master Action Publique Institutions Economie Sociale et Solidaire (Université de Lille) à ENRx dans le cadre de son travail de fin d'études : « Identification des freins cognitifs et des enjeux géopolitiques locaux qui empêchent la mise en place de projets structurants en faveur de la biodiversité par les collectivités locales des Hauts-de-France ».

SOUTENIR LES COLLECTIVITÉS DANS LEUR DÉMARCHE DE BIODIVERSITÉ

36 collectivités reconnues « Territoires engagés pour la nature »



Pour être reconnues **Territoire engagé pour la nature (TEN)**, les collectivités bénéficient d'un accompagnement pour élaborer un plan d'actions sur trois ans. Ce plan doit comporter des actions relatives à la **connaissance**, la **préservation** et la **restauration** de la biodiversité locale, la **gestion durable** du territoire ainsi qu'à l'**éducation** à la nature.

CHIFFRES CLÉS DE 2025

10 COLLECTIVITÉS RECONNUES TEN POUR UN 1^{ER} CYCLE DE 3 ANS

Anzin (59), Buire-au-Bois (62), Éclusier-Vaux (80), Englos (59), Lens (62), Péronne (80), Querrieu (80), Rivière (62), Sin-le-Noble (59) et la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (59).

8 COLLECTIVITÉS RECONNUES TEN POUR UN 2ND CYCLE DE 3 ANS

Hem(59), Lamorlaye (60), Le Portel (62), la ville associée de Lille-Lommes-Hellemmes (59), Cœur de Flandre Agglo (59), Douaisis Agglo (59), la Communauté d'Agglomération Hénin Carvin (62) et la Communauté Urbaine de Dunkerque (59).

Zoom sur un portail régional pour les aides financières et d'ingénierie

Aides-territoires est un service public numérique qui centralise les aides – financières et d'ingénierie – accessibles aux collectivités et à leurs partenaires. L'ARB et Aides-territoires collaborent pour simplifier l'accès aux dispositifs financiers dédiés à la biodiversité, accessibles en région.



(1) Un projet co-financé



Cofinancé par l'Union européenne



BIODIV'FRANCE

23 JUIN /

Les temps forts de l'année

Le **Club des engagés**, animé par l'URCPIE et piloté par l'OFB, s'adresse aux collectivités reconnues TEN, aux lauréats du concours Capitales Françaises de la Biodiversité, ainsi qu'aux collectivités porteuses d'un Atlas de la biodiversité communale ou intercommunale.

En juin, le Club s'est réuni à Péronne, autour de la thématique « **Faune du bâti** » avec Picardie Nature, où la ville d'accueil a partagé son retour d'expérience. Au programme : un focus sur les dispositions légales en vigueur, des clés pour anticiper une procédure concernant les espèces protégées, et le déroulé d'une demande de dérogation.

AGRICULTURE /

UN GROUPE DE TRAVAIL POUR CO-CONSTRUIRE DES SOLUTIONS

Le **groupe de travail Agriculture et Biodiversité**, animé par ENRx, a été conçu comme un espace d'échange et de co-construction entre acteurs agricoles et de l'environnement. Créé en 2024, il réunit aujourd'hui une trentaine de participants engagés autour d'enjeux communs.



Visite de parcelles à Ramecourt, Pas-de-Calais, Hauts-de-France © ENRx

14 OCTOBRE /

Des rencontres pour s'inspirer et agir ensemble

En 2025, plusieurs rencontres ont permis de renforcer la mise en réseau et d'amorcer des **actions collectives** : partage de ressources, définition d'une vision commune et identification de premières initiatives à mettre en œuvre collectivement telles qu'une plateforme collaborative, un annuaire des acteurs, un catalogue de formations ou encore une mallette pédagogique.

Une visite de terrain organisée avec la Chambre d'agriculture et FREDON Hauts-de-France a également permis de découvrir des parcelles en agroforesterie et d'échanger sur les suivis de biodiversité, faisant émerger des réflexions sur les indicateurs communs et la valorisation des travaux régionaux.

Une première étape dans la mutualisation des ressources (2)

Par ailleurs, l'ARB HdF a recensé et structuré les ressources existantes – outils pédagogiques, études, retours d'expérience, formations – posant les bases d'un cadre commun pour mieux les organiser, les valoriser, renforcer leur visibilité et en faciliter la diffusion.

(2) Un projet réalisé par Juline Foucault, stagiaire en dernière année d'école d'ingénieur à AgroParisTech à ENRx, dans le cadre de son projet de fin d'études : « Préfiguration d'un centre régional de ressources agriculture et biodiversité ».

ENTREPRISE /

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES SUR LES ENJEUX BIODIVERSITÉ

Créé en 2025, animé par ENRx et piloté par l'OFB, le **Collectif Acteurs économiques & Biodiversité** rassemble des structures du monde économique et du secteur environnemental. Il ambitionne de **renforcer la coopération** entre ces deux univers pour accompagner les entreprises sur les enjeux liés à la biodiversité.

Durant l'année, trois rencontres ont rythmé les travaux. La première a permis aux membres de mieux se connaître et de découvrir les chantiers de l'année. La deuxième a servi à poser le cadre de fonctionnement du collectif. La troisième rencontre a porté sur un état des lieux des actions et dispositifs existants en région pour accompagner et sensibiliser les entreprises, ainsi qu'une première réflexion autour d'un futur annuaire des acteurs.

En parallèle, un test a été mené avec un bailleur social à travers quatre sessions, pour sensibiliser les équipes aux enjeux de biodiversité.



Visite de terrain chez Duriez Agencement, entreprise engagée pour la biodiversité, avec la LPO Hauts-de-France dans le cadre du programme Refuges LPO, lors de la troisième rencontre du Collectif. © ENRx

LA SUITE

En 2026, l'ARB proposera une journée de rencontre entre les différents collectifs afin de mieux faire dialoguer les réseaux et leurs expertises. Elle réunira les collectifs dédiés à l'accompagnement des collectivités, aux acteurs économiques et à la biodiversité, ainsi qu'au monde agricole. L'objectif sera de repérer des enjeux communs, d'ouvrir des chantiers partagés et de créer un temps fort de bilan et de valorisation de ces dynamiques collectives.



FAIRE COMPRENDRE POUR DONNER ENVIE D'AGIR

Partant du principe que la qualité de l'information que l'on reçoit engendre du pouvoir d'agir, l'Agence régionale de la biodiversité déploie différents dispositifs de sensibilisation, d'éducation et de communication à destination de publics très divers. C'est la mission du pôle Éducation, Sensibilisation et Communication.

© Maria Sbytova — AdobeStock

LA NATURE COMME SALLE DE CLASSE !

Les **aires éducatives** sont de petits espaces naturels situés en dehors des établissements scolaires et gérés de manière participative par les élèves et leurs encadrants. Ce dispositif national, fondé sur la participation active, est piloté par l'OFB et animé par le GRAINE Hauts-de-France en région.

Le Groupe Régional Aires Educatives anime la communauté régionale des aires éducatives en proposant différentes actions de soutien et de valorisation. Depuis 2025, un groupe de travail Communication a été mis en place pour promouvoir la démarche et la rendre attractive pour les porteurs de projets du territoire : établissements scolaires, structures accompagnatrices et collectivités.

Parmi ses initiatives, le groupe a conçu et diffusé un **dépliant à destination des enseignants**, pour présenter le dispositif et faciliter la mise en œuvre de leurs projets. Une vaste **opération cartes postales** a également été lancée. Le concept ? Les élèves illustrent leur aire, une espèce observée ou une action réalisée, avec un petit mot au verso. Ludique et créative, cette action permet de valoriser la biodiversité des aires éducatives et de créer du lien entre elles, tout en partageant les créations des élèves.

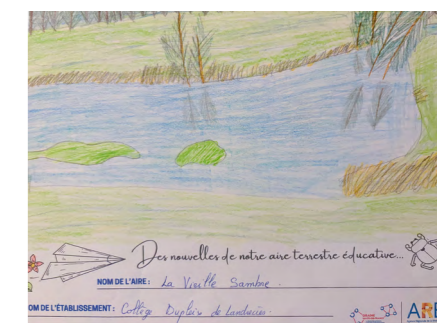
Pour mobiliser davantage, le groupe régional a également organisé deux webinaires à destination des structures accompagnatrices et des collectivités, afin de rappeler les rôles de chacun dans les projets d'aires éducatives et de partager des retours d'expérience inspirants.

CHIFFRES CLÉS

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025 ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026
110 AIRES ÉDUCATIVES **123** AIRES ÉDUCATIVES



Le Groupe Régional des Aires Éducatives (GRAE) propose un dépliant destiné aux enseignants pour découvrir le dispositif des Aires Éducatives. © GRAE



Carte postale du collège Duplex de Landreocies (59550). © GRAINE Hauts-de-France

UN NOUVEAU RÉSEAU D'ÉDUCATION À LA NATURE



La toute première rencontre du réseau s'est organisée le 25 novembre 2025, à la Cité administrative d'Amiens. © ENRx

En 2025, dans le cadre de l'Agence régionale de la biodiversité Hauts-de-France, ENRx a réuni les structures d'éducation à la nature et des institutions telles que la DRAAF, l'Éducation nationale ou encore les conseils départementaux.

L'objectif étant de faire réseau pour renforcer les synergies sur les pratiques de terrain, essentielle pour rendre accessible la nature auprès du public scolaire.

La première rencontre collective a permis de présenter un panorama des approches pédagogiques existantes, d'identifier les freins et leviers et de dégager **des pistes concrètes d'actions** pour amplifier cette éducation auprès du public scolaire.

DES RENDEZ-VOUS EN PLEINE NATURE

Organisé chaque printemps et chaque automne depuis deux ans par la Région Hauts-de-France, **Hauts-de-France Nature** invite les habitants à découvrir la beauté de la nature préservée à proximité de chez eux grâce à un vaste programme proposé par les structures régionales partenaires. Guidés par des experts, curieux et passionnés explorent les espaces naturels de la région à travers balades, randonnées, ateliers ludiques et animations festives.

Au printemps, l'accent a été mis sur les espaces protégés, les mares et les jardins, tandis qu'à l'automne, saison des plantations, les initiatives locales de plantations citoyennes étaient à l'honneur.

Des journées dédiées aux sciences participatives ont mobilisé un large réseau d'acteurs et donné lieu à 45 rendez-vous.

Petits et grands ont pu prendre part à des ateliers, inventaires de terrain (y compris nocturnes) et observations des espèces et milieux naturels autour de la biodiversité locale. Plusieurs thématiques ont été abordées : apiculture, amphibiens, chiroptères, rapaces nocturnes, vie du sol et espèces exotiques envahissantes.



Manifestation « Observation et relevé de la biodiversité en milieu agricole », organisée par l'association Planteurs Volontaires. © Julie Sierakowski

CHIFFRES CLÉS DE 2025

865 MANIFESTATIONS **27 800** PARTICIPANTS **187** ORGANISATEURS

UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION CONSOLIDÉE

Vers une plateforme partenariale unique

Dans le cadre du développement de sa stratégie de communication, L'ARB entend renforcer son action en touchant un public élargi et en fédérant les acteurs régionaux.

A ce titre, elle prévoit de réorganiser et compléter les outils disponibles et de multiplier les canaux de diffusion. Estelle Lucas, Assistante communication arrivée en juin 2025, accompagne ce déploiement.

L'objectif de ces prochaines années est d'harmoniser les quatre sites existants et de créer une plateforme numérique partenariale unique dédiée à la biodiversité des Hauts-de-France.

LE LABEL PATRIMOINE NATUREL DES HAUTS-DE-FRANCE



Le label **Patrimoine naturel des Hauts-de-France** reconnaît les qualités scientifiques et naturalistes d'un ouvrage, d'une manifestation, ou d'une formation.

Parmi les **treize labellisations obtenues** en 2025, deux labellisations ont retenu notre attention pour leur format grand public :

Le livre photographique « Phoque en baie de Somme », réédité par l'association Picardie Nature, retrace à travers des clichés commentés le retour des phoques veaux-marins en baie de Somme et l'action menée pour leur protection.



L'ouvrage est disponible au prix de 10€ dans certaines librairies picardes ou sur la boutique en ligne de l'association.

L'exposition « La flore sauvage des Hauts-de-France », portée par le CBN des Hauts-de-France, met en valeur le patrimoine végétal sauvage de la région à travers des photographies grand format révélant la diversité des espèces locales.



L'exposition est destinée à être présentée dans différents lieux de la région. Pour l'emprunter gratuitement, contactez Mme Sandrine Chapput : s.chapput@cbnhdf.fr

PERSPECTIVES 2026

Le volet « habitats » du diagnostic des zones à enjeux en Hauts-de-France se concrétise

Après avoir amélioré la cartographie des milieux naturels en Hauts-de-France dans le cadre du programme national **CarHab**, le volet « habitats », porté par le CBN des Hauts-de-France et la DREAL Hauts-de-France, entre désormais dans sa phase opérationnelle.

Pour 2026, plusieurs actions sont prévues :

- **Diffusion des résultats** : un webinaire de restitution est prévu le 24 mars 2026, suivi de la publication de documents détaillant la méthode de hiérarchisation des habitats et des fiches descriptives par biotope.
- **Ancrage territorial** : les acteurs locaux seront accompagnés pour que ces données scientifiques deviennent un outil de référence dans les projets de territoire. Des ateliers territoriaux présenteront également le volet « espèces ».
- **Approfondissement des travaux** : un focus sera réalisé sur certains habitats prioritaires, en lien avec le règlement de restauration de la nature.

Ces actions permettront de renforcer l'utilisation des données habitat comme **outil stratégique pour la préservation** et la gestion durable des zones à enjeux régionaux.

CONTACT

Emmanuel Catteau, Coordinateur de la connaissance phytosociologique (CBN des Hauts-de-France)
→ e.catteau@cbnhdf.fr

Un premier bilan pour le Plan d'Action Territorialisé de la Stratégie pour les Aires Protégées (PATSA)

Piloté par le Comité Régional de la Biodiversité (CRB), porté par la DREAL Hauts-de-France et animé par le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France (CEN HdF), le premier PATSA, dans le cadre de l'ARB, est arrivé à échéance. Il constitue désormais une base solide pour l'actualisation de la stratégie pour la période 2026-2030.

Sur le plan quantitatif, le bilan souligne une dynamique régionale bien engagée : **70% des actions du plan ont été initiées et 20% sont considérées comme terminées ou continues**. Autres données encourageantes : entre 2022 et 2024, les surfaces couvertes par des aires protégées sont passées de 18,36% à 18,64% du territoire, tandis que les zones de protection forte (ZPF) ont progressé de 0,19% à 0,23%. D'un point de vue qualitatif, le bilan fait état d'une **forte appropriation du plan par les acteurs territoriaux**. Les leviers de communication, d'animation et d'accompagnement ont été largement activés, bien que des points de vigilance subsistent, notamment sur la gouvernance et le financement.

La stratégie d'actualisation pour 2025 s'est articulée autour du partage des résultats, de la préparation de groupes de travail thématiques – notamment sur le financement, le diagnostic territorial et le changement climatique – et de la révision des fiches actions.

En 2026, les travaux seront complétés par la tenue effective des ateliers de travail, la finalisation de la rédaction des fiches et la présentation du second PATSA aux instances décisionnelles, avant publication en septembre 2026.

CONTACT

Maxence Dumortier, Chargé de mission scientifique (CEN HdF)
→ m.dumortier@cen-hautsdefrance.org

L'ARB renforce sa communication et sa présence numérique

Le Pôle Éducation, Sensibilisation et Communication de l'ARB déploie de nouvelles actions en 2026 pour harmoniser son identité, faire évoluer ses canaux de communication et développer un site internet modernisé.

La **refonte de son identité visuelle** vise notamment à préciser son rôle dans le paysage régional en valorisant sa gouvernance partenariale, la diversité de ses acteurs, missions et publics. La cohérence visuelle de l'ARB se verra par ailleurs renforcée grâce à un logo fédérateur décliné pour ses trois dispositifs : l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB), le label Patrimoine naturel des Hauts-de-France et le centre de ressources Espèces exotiques envahissantes (EEE).

Le site internet quant à lui, développé avec une **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO Web)** courant 2026, sera une plateforme partenariale dédiée à la biodiversité régionale, accessible à tous les publics. Il centralisera et diffusera les informations essentielles tout en valorisant les milieux naturels, les espèces et les sites classés. Il facilitera également la mise en réseau des acteurs régionaux, le partage de connaissances et l'accès à des outils pratiques, ainsi qu'aux aides financières et formations disponibles.

L'ÉQUIPE EN 2026 :

Gérald Duhayon,
Coordinateur (ENRx)
→ g.duhayon@enrx.fr

Soline Chaudet,
Animatrice du pôle Connaissance (ENRx)
→ s.chaudet@enrx.fr

Daniel Blanchard,
Géomaticien (ENRx)
→ d.blanchard@enrx.fr

Michaël Ducrocq,
Chargé de mission SINP
(CBN des Hauts-de-France)
→ m.ducrocq@cbnhdf.fr

Pierre Meunier,
Animateur du pôle Mobilisation et
appui aux acteurs (ENRx)
→ p.meunier@enrx.fr

Mélinda Turpin,
Chargée de mission Espèces exotiques
envahissantes (CEN HdF)
→ m.turpin@cen-hautsdefrance.org

Jules Mayrand,
Chargé d'appui à l'ingénierie
des collectivités (ENRx)
→ j.mayrand@enrx.fr

Mélanie Beauchamp,
Chargée de mobilisation des territoires
(URCPIE)
→ melanie.beauchamp@cpie-authie.org

Lucie Horak,
Animatrice du pôle Éducation, Sensibilisation,
Communication (ENRx)
→ l.horak@enrx.fr

Estelle Lucas,
Assistante communication
(ENRx)
→ e.lucas@enrx.fr



Argus bleu

CONTACTEZ-NOUS :

6 rue du Bleu Mouton, 59028 Lille
03 20 12 89 12
arb.hdf@enrx.fr

RETROUVEZ NOS RESSOURCES :

- patrimoine-naturel-hauts-de-france.fr
- observatoire-biodiversite-hdf.fr
- eee.drealnpdc.fr
- irpn.drealnpdc.fr



Les partenaires associés en 2026 :

